Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel

Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel

Band: 8 (1867-1870)

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En 1851, on comptait à Londres 7,61 habitants par maison habitée; à Paris, à la même époque, 35 habitants logés comme dans la plupart des villes du continent dans des maisons à 5 et 6 étages. D'après nos calculs, le nombre d'habitants par maison habitée est à Neuchâtel de 12,6, c'est-à-dire supérieur à celui de la métropole anglaise.

Séance du 14 janvier 1869

Présidence de M. L. Coulon.

M. le D^r de Pury, caissier de la Société, présente les comptes de l'année 1868.

M. Hirsch fait voir un thermomètre métallique, construit par MM. Hermann et Pfister, à Berne. Cet instrument, fondé sur la flexion d'une lame bi-métallique roulée en spirale, a une marche exacte et peut rendre les mêmes services qu'un thermométrographe, grâce à la disposition ingénieuse de deux index que pousse l'aiguille dans ses écarts, soit d'un côté soit de l'autre, et qui marquent l'un les maxima, l'autre les minima. M. Hirsch recommande cet appareil, qui peut rendre d'excellents services, et dont le prix ne dépasse pas

25 francs. Il en a comparé la marche avec celle des thermomètres de l'Observatoire, et l'erreur moyenne d'un maximum au minimum n'est que de 2/10 de degré. (Voir le mémoire de M. Hirsch à la fin de cette séance.)

- M. H.-L. Otz, directeur du cadastre, présente un fragment d'os très-volumineux, mais friable et en voie de décomposition, trouvé par des ouvriers, à 9 pieds de profondeur, dans un dépôt de gravier exploité près de Cressier pour le service des routes. M. le professeur Rutimeyer, à qui cet objet a été soumis, le tient pour un os de mammouth.
- M. L. Favre fait voir le second cahier des champignons comestibles qu'il vient de publier à Neuchâtel. Ce cahier contient, comme le premier, 20 planches, exécutées par la chromolithographie et représentant 27 espèces de champignons : Agaricus bombycinus, Ag. melleus, Ag. gambosus, Ag. fumosus, Ag. mutabilis, Ag. fascicularis, Coprinus comatus, Hygrophorus glutinifer, Lactarius piperatus, Lact. deliciosus attaqué par la sphæria lateritia, Boletus luteus, Bol. luridus, Polyporus ovinus, Hydnum coralloides, Craterellus clavatus et cornucopioides, Guepinia helvelloides, Spatularia flavida, Clavaria pistillaris, Helvella crispa et insula, Peziza repanda, Geaster fornicatus et tunicatus, Bovista nigrescens, Lycoperdon cælatum et echinatum, Elaphomyces granulatus.

Il fait voir en outre les dessins de plusieurs espèces qui sont venues augmenter sa collection, entre autres la morille, appelée par de Candolle *Morchella semili*- bera, qu'il tient de M. Belenot, de Monruz, la Clavaria crispa, dont on lui a apporté des bois de Corcelles un exemplaire énorme, pesant environ 25 livres et qui ressemblait à la toison d'un mouton blanc; le Polyporus frondosus, la Tremella auricula, le Craterellus lutescens qui a été cueilli au Val-de-Travers, etc.

- M. Desor appelle l'attention de la Société sur la tranchée ouverte au faubourg par M. Robert pour établir une communication entre la route et sa maison. Cette tranchée a mis à découvert, au-dessous d'une couche épaisse de terre végétale, le limon glaciaire avec des cailloux striés. On y a même trouvé les traces d'un four à chaux, indiquant peut-être les limites de la forêt qui entourait autrefois notre ville de Neuchâtel.
- M. H.-L. Otz remet à M. le président un mémoire de M. Knab, ingénieur cantonal, sur la formation de l'asphalte dans le terrain urgonien du Val-de-Travers (voir plus loin, page 226). La lecture de ce travail provoque de la part de M. Desor les observations suivantes:
- M. Desor exprime la satisfaction qu'il a éprouvée à la lecture de ce mémoire, fruit d'un long et sérieux travail, qui ne manquera pas d'être accueilli avec reconnaissance par tous ceux que préoccupe le difficile problème de l'origine de l'asphalte. L'un des résultats les plus importants du travail de M. Knab, c'est sans contredit la découverte de l'ammoniaque que l'on avait jusqu'ici cherché en vain dans l'asphalte. La présence de ce corps écarte d'emblée l'une des grosses

difficultés qui s'élevaient contre l'origine animale de l'asphalte.

D'un autre côté, les observations de M. Fraas sur les bitumes de la mer Rouge, qui établissent d'une manière péremptoire l'origine animale de ce produit, sont une présomption en faveur d'une origine semblable de l'asphalte. Du moment qu'il sera démontré qu'à l'époque urgonienne la mer était peuplée, dans nos régions, de polypiers et d'autres testacés qui supposent un climat au moins aussi chaud que celui de la mer Rouge actuellement, on sera en droit d'en conclure que l'asphalte a pu se former de la même manière, c'est-à-dire par décomposition animale dans les lagunes de la mer crétacée, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des influences volcaniques qui sont étrangères à la structure du Jura.

M. Desor met sous les yeux de la Société des épreuves des minutes de la Carte fédérale dont les Chambres viennent de décider l'impression, avec le concours des cantons. Ces cartes sont à deux échelles différentes. La plaine suisse, jusqu'au pied des Alpes, est à l'échelle de 1:25000, tandis que la région des Alpes est à l'échelle de 1:50000. Les feuilles de la plaine sont gravées sur cuivre, tandis que celles des Alpes sont lithographiées; mais leur format est le même, soit de 35 centimètres sur 24, ce qui équivaut au quart des feuilles de l'atlas. Il y aura, par conséquent, pour une feuille de l'atlas, 16 feuilles à l'échelle de 1:50000 et 64 à l'échelle de 1:25000.

Les Chambres fédérales ayant également décidé que la Confédération concourrait à la levée des plans trigonométriques et polymétriques pour toutes les parties du territoire qui ne possèdent pas de relevés complets, M. Desor exprime le vœu que le canton de Neuchâtel, qui se trouve dans ce cas, n'hésite pas à se mettre au bénéfice de ce décret de l'Assemblée fédérale, par suite duquel elle se charge de la moitié des frais. M. Desor pense que la Société serait bien placée pour appuyer ce vœu auprès des autorités cantonales, quand le moment en sera venu.